

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco. (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 18 Décembre 1877.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince a rendu, le 5 novembre dernier, une Ordonnance modifiant le Code de Commerce et dont les dispositions seront exécutoires à dater du 1^{er} janvier prochain.

La Principauté rendue en 1814 à ses Souverains légitimes, reçut d'eux, en même temps, un corps de lois conformes au droit moderne, qui pendant de longues années n'a subi aucune modification.

Mais les lois ne peuvent rester immuables sous peine de devenir incomplètes et dans notre siècle, de progrès peut-être, mais surtout de modifications, de brusques changements et quelquefois de bouleversements même, cette vérité s'impose avec plus de force encore.

La haute intelligence du Prince Charles III devait comprendre cet impérieux besoin. A plusieurs reprises des lois particulières ont réalisé les réformes les plus urgentes, mais il a voulu faire plus encore et a soumis successivement tout notre corps de lois à une révision générale.

La législation criminelle devait la première appeler son attention; en 1873 a paru le nouveau Code d'Instruction Criminelle; l'année suivante le nouveau Code Pénal a été également promulgué; c'est aujourd'hui le tour du Code de Commerce.

Le Conseil d'Etat a conservé l'ordre des matières et les divisions de notre ancien Code qui avaient été empruntées au Code français de 1807. Mais en France même cet ancien texte a subi des modifications profondes et nombreuses; la doctrine des auteurs et la jurisprudence des Tribunaux ont signalé des imperfections qui subsistent encore et il fallait tenir compte, dans une certaine mesure au moins, de la législation en vigueur dans le Royaume d'Italie avec lequel nos rapports sont si fréquents; l'étude approfondie de ces divers documents n'était qu'une partie de la tâche imposée au Conseil d'Etat, la Principauté, en effet, est dans des conditions toutes différentes de celles où se trouvent ses puissants voisins; nos institutions politiques n'ont aucun rapport avec les leurs et il était nécessaire d'examiner et d'apprécier si telle innovation qui pouvait être bonne chez l'un ou chez l'autre trouvait son application à Monaco ou n'y perdrait pas tous ses avantages.

C'est le résultat de longues et patientes discussions que le Prince a dirigées par Ses indications; c'est le travail approuvé par Lui qui forme le Code de Commerce qui vient d'être promulgué.

NOUVELLES LOCALES.

Le Prince Charles III, après une absence de près de neuf mois, est rentré à Monaco vendredi dernier à la grande joie de la population heureuse de constater que la santé de son Souverain s'est sensiblement améliorée.

S. A. S., accompagnée d'une suite nombreuse, est arrivée par un train spécial à 9 heures 56 m. du soir et a été reçue à la gare par S. Exc. le Gouverneur Général et M. le L^{ie}-Colonel de Castro. Un détachement de carabiniers faisait la haie dans la cour devant le pavillon réservé. Beaucoup de personnes attendaient à l'extérieur pour saluer S. A. S. au passage.

Samedi matin, les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières étaient pavoisés. Le soir à 5 heures 42 m. LL. AA. SS. Madame la Princesse-Mère et Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, arrivaient également de Paris. S. A. S. Madame la Princesse-Mère, malgré son grand âge, a heureusement supporté sans trop de fatigue ce long voyage.

A sept heures, Monaco et la Condamine ont repris leur aspect du 3 novembre dernier. Les illuminations étaient générales, le coup d'œil superbe. Les villas particulières, les établissements publics, les magasins rivalisaient de goût et de lumières. L'Hôtel du Gouvernement, la Caserne des Gardes, la rue du Milieu, la rue de Lorraine, etc., etc., étaient brillamment décorés. La satisfaction paraissait sur tous les visages. On devinait que le retour du Prince au milieu de la population, objet de sa sollicitude et de ses incessantes pensées, était un joyeux événement pour la Principauté et que la présence du Souverain et de Son Auguste Famille allait marquer une ère nouvelle de prospérité pour l'industrie et le commerce auxquels la haute protection de S. A. S. donne une si grande impulsion chaque année.

Dimanche, à huit heures du soir, une sérénade a été donnée, sur la place du Palais, au Prince et aux Princesses, par la Société Philharmonique.

Une foule considérable était accourue pour voir la Famille Princière. Le Prince est resté sur le balcon, pendant la sérénade, saluant la population qui l'acclamait après chaque morceau. La Marche Na-

tionale a terminé cette démonstration spontanée et populaire.

Les témoignages de sympathie et de respect dont il a été l'objet pendant ces deux jours ont vivement touché le Prince.

S. M. le roi Victor Emmanuel vient de conférer la croix de Grand Officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie à S. Exc. le Baron de Boyer de S^{te}-Suzanne, Gouverneur Général de la Principauté, et celle de Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare à M. le comte Gastaldi, Maire de la Ville de Monaco. Ces distinctions ont une signification particulière que nous sommes heureux de constater; elles affirment, en effet, les sentiments d'estime et d'amitié du Gouvernement de S. M. le Roi d'Italie à l'égard de la Principauté et de son Auguste Souverain.

De pareils procédés sont de nature à resserrer les liens déjà si étroits qui existent entre la population de la Principauté et la colonie italienne, chaque jour plus nombreuse.

On annonce également que M. Henri Leydet, avocat a été nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

M. Briguiboul a offert au Musée de Monaco une clef de la Renaissance trouvée sur l'emplacement de l'ancienne chapelle de Sainte Dévote, et diverses monnaies, savoir: une statère d'or de Philippe II, roi de Macédoine; cinq monnaies de bronze romaines dont un Claude et deux Tetricus, et cinq monnaies de Monaco: double écu d'argent de Louis I^{er} (1666), petit écu d'argent d'Antoine I^{er} (1720), pièce de 12 sols de billon et deux sols de bronze d'Honoré III (1734-1735). Le dernier porte au revers l'image de Sainte Dévote émergeant des flots, avec la légende: *Tu nos ab hoste pro tege*.

Samedi après-midi, vers 2 heures, un douloureux accident s'est produit à la Condamine; M. Joseph Sangeorge, entrepreneur de voitures publiques à Monaco, se rendait à Monte Carlo, dans une légère voiture attelée d'un cheval. Arrivé rue Grimaldi le cheval, rencontrant une voiture qui venait en sens inverse, prit peur, et, par un brusque écart, se jeta contre un candélabre à gaz. Les brancards se brisèrent, le candélabre, tant le choc avait été violent, fut cassé, la voiture renversée. M. Sangeorge et une autre personne qui l'accompagnait furent précipités sur le sol et meurtris par la chute du candélabre.

M. Sangeorge, immédiatement relevé par un sergent de ville et des témoins de l'accident, a été reconduit chez lui, où MM. les docteurs Coulon et Delmas, appelés en toute hâte, lui donnèrent les soins les plus pressés. Malgré les nombreuses contusions à la tête, à la jambe droite et sur tout le corps, les médecins ont constaté qu'il n'existait aucune fracture. On espère que son état n'aura pas de suites graves. La personne qui se trouvait avec lui n'a été que légèrement échymosée à la tête.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX DE 1878

DE
TIR AUX PIGEONS

A
MONACO

COMITÉ DE PATRONAGE:

MM.	MM.
le Comte Hallez-Claparède	D. Treherne
le Duc de Castries	le Capitaine Shelley
le Duc de Vallobrosa	C. Livingstone
le Duc de Rivoli	J. G. Bennett
le Comte de Chateaubriand	G. L. Lorillard
A. du Bos	le Prince L. Esterhazy
G. Brinquant	le Prince Ch. Egon Furstenberg
Robert Hennessy	le Prince A. de Chimay
le Marquis Ph. de Croix	le Baron Bower Saint-Clair
Sir Frederick Johnstone	le Comte de Galve
le Prince P. Demidoff de San Donato	le Baron M. Baracco
le Duc de Hamilton	A. Varocqué
Sir Charles Legard	G. Besana
Sir William Call	le Baron Podesta
Réginald Herbert	

Ad. Dennetier, Agent-Spécial, 37, rue Lafayette, Paris.
Hôtel de Paris, Monaco.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — L'escadre de la Méditerranée, qui se trouve depuis quelque temps au Golfe-Juan, doit aller pour la fin de décembre à Toulon où elle passera les fêtes de Noël. Après quoi elle reviendra au Golfe, d'où elle pourrait bien partir pour séjourner quelque temps à Villefranche.

Nice — Un laboratoire de chimie départemental vient d'être fondé à Nice, sur l'initiative de la Société d'agriculture des Alpes-Maritimes.

Il est destiné à exécuter d'une façon pratique, rapide et économique, les essais et analyses qui peuvent être nécessaires aux commerçants, industriels et agriculteurs.

La direction du laboratoire départemental a été confiée, par décision du conseil d'administration de la Société d'agriculture, à M. Francis Garcin, ingénieur civil, chimiste.

Le général Grant et sa suite ont quitté Nice, jeudi dernier, se rendant à Gênes, Livourne, Bastia, Alger, la Corse, Alexandrie, l'Égypte, les côtes de la Syrie, Athènes, Constantinople, etc.

Le général reviendra à Paris, où il y sera en mai, par Malte, Palerme, Naples, Rome; il compte s'arrêter un mois à Florence, Bologne, Venise, Milan, Turin et Gênes, où il s'embarquera pour l'Espagne et le Portugal, rentrant en France par Pau et les stations Pyrénéennes.

— Les courses d'Anteuil ayant lieu le 3 février, les courses de Nice sont avancées de quatre jours et fixées aux :

Dimanche 20,
Jeudi 24,
et Dimanche 27 janvier.

— Nous lisons dans le *Pensiero di Nizza* :

Une nouvelle saison vient de commencer pour nous en ce moment, et, malgré les tristes occupations de l'intérieur et de la guerre d'Orient, tout nous fait espérer qu'elle ne sera certainement pas moins brillante

que celle des deux années précédentes.

Le nombre des étrangers déjà présents au milieu de nous est très-grand, et nos magnifiques villas, comme nos splendides appartements à louer, se remplissent chaque jour d'une société des plus choisies et des plus cosmopolites qu'on puisse imaginer.

— La Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes a pris une grande extension. Ses correspondances lointaines se sont multipliées, sa prospérité s'est accrue par le zèle de tous ses membres. Elle a acquis des collections végétales qui peuvent rivaliser avec celles de la Hollande et de la Belgique.

Nous verrons par elle, dit la *Saison*, notre ville dotée d'un parc, qui sera pour Nice ce que le bois de Boulogne est pour la ville de Paris.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Paris, enfin délivré des soucis de la crise ministérielle, va pouvoir se livrer aux joies de Noël et aux liesses du jour de l'an. Il était temps car le commerce est dans un état lamentable. Les affaires, c'est l'argent des autres, dit Mercadet. La politique, avoue aujourd'hui le commerce, c'est les affaires d'autrui : les négociants commencent à savoir ce que leur coûte le jeu qu'ils font pour servir certaines ambitions. La leçon leur profitera-t-elle? Espérons-le. Mais hélas! l'expérience est une suite de sottises qui généralement ne rapporte pas ce qu'elle coûte.

S'il est vrai que la musique adoucissee les mœurs, les Parisiens devraient être les gens les plus placides du monde, car, de tous côtés, se fondent des concerts, à l'exemple de ceux créés par Paderloup, et la foule s'y presse. A l'un de ces concerts de musique classique on a exécuté, l'autre jour, le chœur d'*Adrien*, l'opéra de Méhul. Ce chœur est une page saisissante et où l'on retrouve la main qui a écrit le *Chant du départ*. L'impression a été si vive que M. Halanzier ne serait pas éloigné de remettre à la scène une des partitions du grand maître français.

Cet opéra d'*Adrien*, dont Hoffman avait écrit les paroles, dut à deux reprises de ne pas réussir pour une cause assez originale. C'est en 1792, après son grand succès de *Stratonice*, que Méhul le fit recevoir à l'Opéra. On était à la veille du 10 août, et la mise en scène des pompes monarchiques n'était guère de saison. Or, dans l'opéra d'Hoffman, *Adrien* devait faire son entrée sur la scène dans un char traîné par quatre chevaux blancs. Franconi avait dressé les chevaux et cet épisode équestre n'était pas la moindre attraction de la pièce. On en causait beaucoup dans Paris. La politique se mêla de l'affaire et le jacobinisme, naissant alors, réclama que le char fût renvoyé sous la remise. Ce char n'était-il pas l'emblème de la monarchie écrasant tout ce qui se trouve sur son passage?

Le char fut dételé et, du même coup, l'opéra de Méhul remis dans les cartons. Il en sortit en 1799. Mais sept années d'intervalle n'avaient pas fait oublier le bruit soulevé autour du véhicule impérial. L'autorité s'opposa à l'exhibition sur la scène de la nation d'un attelage monarchique et le public, qui comptait sur lui, fit tomber la pièce pour se venger d'avoir été déçu.

Les travaux de l'Exposition se poursuivent avec une grande activité. Le palais du Trocadero attire surtout les regards et les visiteurs. Ce palais est vraiment d'un aspect magnifique et digne de la ville qui s'intitule la capitale du monde. On sait qu'il renferme une salle de fête où dix mille invités pourront circuler à l'aise. C'est là qu'auront lieu les bals offerts aux souverains étrangers qui viendront visiter l'exposition.

Vous savez que parmi ces augustes visiteurs, on en attend de l'Inde, de la Perse, du Japon. La princesse de Metternich disait un jour que nous n'avions aucun sentiment en Europe du genre de réception qu'il conviendrait de faire à ces rois de pays lointains. Les nuances de notre luxe et de notre élégance leur échappent et leur paraissent, la plupart du temps, d'une mesquinerie lamentable. La vue d'un bal, —

pour nous le comble de la manifestation du luxe — loin de leur donner une haute idée de notre civilisation et de notre grandeur, leur semble le comble de l'insanité et du ridicule.

Ce qu'il faudrait leur offrir, disait la princesse, ce serait, dans un décor de féerie au milieu de tout le déploiement d'une mise en scène de *Pied de Mouton* ou de *Biche au Bois*, un de ces festins pantagruéliques, tel qu'il s'en fait à la cour du roi Gros-Minet, avec des moutons gros comme des bœufs et des choux grands comme des maisons, — le tout sortant du magasin des accessoires. Voilà qui donnerait à l'auguste barbarie en visite chez nous, une haute idée de notre puissance et de notre civilisation.

Après le souper, l'amphitryon gouvernemental du moment dirait, comme au Châtelet: « Maintenant, que les danses commencent! » et le corps de ballet de l'Opéra viendrait exécuter un de ses plus brillants divertissements devant les convives.

La princesse parlait d'or et je vois avec plaisir que le Paris officiel s'accorde dans une certaine mesure avec elle par la construction du palais du Trocadero. Celui de la *Belle au bois dormant* lui-même était une mesure à côté.

Comme toujours, des morts et des mariages à l'ordre de la semaine. M. de Royer, président de la Cour des comptes, a succombé en quelques jours aux suites d'un refroidissement. C'était un homme de haute valeur et d'une affabilité de grand ton. Il honorait la haute charge dont il était revêtu et son salon, où l'esprit de conversation était fort goûté, manquera à Paris.

Quant aux mariages, il y a celui du général de Charette avec M^{lle} Polk qui sera célébré dans la chapelle du Nonce sans apparat et devant les membres seuls des deux familles. Je n'ai pas à dire ici l'éclat qui entoure le nom et la personne du général de Charette qui avait épousé en premières noces la sœur du duc de Fitz-James, de la duchesse Salviati et de la comtesse de Gontaut Biron. M^{lle} Polk est américaine et s'est convertie au catholicisme d'Israélite qu'elle était, pour épouser le général. Elle possède en Bretagne, non loin de Saint-Malo, un château où elle réside la plupart de l'année.

Quand je vous aurai parlé du *paper hunt* organisé par les officiers en garnison à Fontainebleau, j'en aurai terminé avec les menus-événements dont, en dehors de la politique, Paris s'est occupé cette semaine. Le *paper hunt*, ou pour parler français, la chasse au papier, est d'une simplicité à la portée de toutes les intelligences. Elle consiste à forcer un cavalier lancé avec une avance assez considérable sur ceux qui le poursuivent et semant de temps à autre des papiers sur sa route afin qu'on puisse suivre sa piste. Vous voyez que c'est bien simple; mais ce jeu se prête à toutes les combinaisons de l'art du cavalier et voilà ce qui en fait surtout l'attrait. Rien, en effet, ne doit arrêter le *paper hunter*; fossés, barrières, ruisseaux, il faut qu'il franchisse tous les obstacles, *Go ahead!* voilà sa devise. Quand la chasse est bien menée, cette course folle, sans frein, endiablée, devient d'un intérêt et d'un charme inexprimables.

Les femmes s'associent à ce sport en le suivant en voiture et leur présence y ajoute un grand charme. Soyez sûrs que les petits papiers vont courir tous les bois de France.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

L'EUCALYPTUS

ET SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES (*)

Il semblait que tout fût dit sur l'Eucalyptus, cet arbre, ami de nos régions, qui depuis plus de 80 ans a été l'objet de tant d'observations et d'expérimentations. Cependant voici un ouvrage récent que nous adresse M. Félix Martin, et cet ouvrage nous prouve que l'Eucalyptus est digne, à tous égards, de l'examen et de la sollicitude des hommes compétents.

Du reste, M. Martin est épris de son sujet, il l'a

(*) Un vol. par M. Félix Martin, ingénieur des Ponts et Chaussées Paris, Dunod, éditeur, 49, quai des Augustins.

examiné sous toutes ses faces, longuement, consciencieusement, avec enthousiasme. — Aimez-vous l'Eucalyptus? Il en a mis partout. — Et de fait, quand on arrive aux dernières pages de son livre, on pense naturellement comme lui, que l'Eucalyptus est véritablement un arbre merveilleux et que c'est rendre un grand service au littoral méditerranéen que d'en propager l'acclimatation.

« C'est le 6 mai 1792, dit M. Martin, que le botaniste Labillardière, accompagnant l'amiral d'Entrecasteaux dans son voyage à la recherche de la Pérouse, observa le premier l'Eucalyptus, sur la terre de Van Diemen : »

Cet arbre, écrivait alors Labillardière, un des plus élevés de la nature, puisqu'il y en a d'un demi-hectomètre, ne porte des fleurs que vers son extrémité. Le tronc est propre aux constructions navales et pourrait servir à la mâture, quoiqu'il ne soit ni aussi léger ni aussi élastique que le pin. Peut-être serait-il avantageux d'en faire des mâts de plusieurs pièces, et même de creuser ces gros troncs dans toute leur longueur, pour leur donner plus de légèreté, en le fortifiant par des cercles en fer... L'écorce, les feuilles et les fruits sont des aromates qui pourraient être employés dans les usages économiques à défaut de ceux que les Moluques nous ont longtemps fournis exclusivement.

Bien du chemin a été parcouru par la science depuis ces premières observations d'un botaniste. M. Martin nous résume toutes les découvertes faites par les savants et démontre, avec chiffres en main et citations d'auteurs irréfutables, que l'Eucalyptus est non-seulement utile à la médecine, comme anti-févreux, mais que son bois peut être utilisé avantageusement dans l'industrie. D'une croissance surprenante de rapidité, cet arbre prospère aussi bien dans les sols calcaires que dans les sols siliceux; il ne forme pas taillis et l'auteur en avait proposé la plantation dans les forêts des Maures et de l'Estérel après les incendies de 1864 et 1867.

Après avoir établi que l'Eucalyptus peut être employé avec succès comme désinfectant et comme desséchant dans les terrains marécageux, par les émanations odorantes de ses feuilles et l'absorption étonnante qu'il fait de l'humidité, en empruntant au sol ses hydrogènes carburés et sulfureux pour les rendre à l'atmosphère en vapeurs balsamiques et oxigénées, M. Félix Martin nous fait connaître le résultat de plusieurs essais du bois d'Eucalyptus dans les constructions, traverses de chemins de fer, charpentes, travaux à la mer, etc., essais tous couronnés de succès.

Enfin, l'ouvrage de M. Martin, que nous regrettons de ne pouvoir apprécier plus longuement, car il est plein de récits intéressants et de recherches savantes, se termine par un catalogue fort curieux des ouvrages qui ont paru sur l'Eucalyptus.

Ce livre, en résumé, est appelé à rendre de grands services; il est l'œuvre d'un ingénieur distingué et mérité, à ce titre, l'attention du monde industriel aussi bien que celle de l'administration.

VARIÉTÉS (*)

NOTES D'UN CURIEUX

LE THÉÂTRE ET LES ACTEURS CHEZ LES ROMAINS

III.

A en croire certains auteurs, l'action dramatique était partagée en deux parties, la récitation et le geste. Dans le principe, le même acteur chantait et dansait; mais on remarqua bientôt que les mouvements de la danse nuisaient à la voix et gênaient la respiration; on jugea plus convenable de confier le chant et la danse à deux acteurs différents; la difficulté était alors de faire tomber en mesure celui qui chantait et celui qui faisait les gestes.

L'application de la musique au débit de l'acteur a donné lieu à plusieurs versions; d'après celle qui nous

paraît la plus spécieuse, les flûtes qui suivaient la voix devaient faire un accompagnement en sourdine, et le débit de l'acteur, dans les dialogues, ressembler au récitatif de nos opéras.

Cette déclamation psalmodiée était une nécessité; car, ainsi que nous l'avons déjà dit, à Rome les acteurs étaient ordinairement des esclaves étrangers ou des latins nés dans l'esclavage. La langue latine était pour les premiers une langue étrangère, et ceux qui étaient nés à Rome ne devaient parler que le latin corrompu et altéré en usage parmi les dernières classes du peuple. Les maîtres qui les dressaient pour le théâtre devaient donc commencer par leur donner la vraie prononciation, soit par rapport à la durée des mesures, soit par rapport à l'intonation des accents, et il est probable que dans les leçons qu'ils leur donnaient à étudier, ils se servaient des notes dont les grammairiens ont parlé, notes qui devaient indiquer les intonations et marquer les passages où il convenait, soit de presser, soit de ralentir le débit.

Les flûtes rappelaient ces notes à l'acteur et l'empêchaient de sortir du ton. La lyre remplaçait quelquefois la flûte pour l'accompagnement des vers iambiques et des monologues.

L'art de composer la déclamation théâtrale constituait une profession particulière: on avait soin d'indiquer sur les affiches le nom du poète, celui du chef de la troupe et du musicien qui avait composé la déclamation, qui *fecerat modos*.

L'absence des rôles écrits mettait le poète dans la nécessité d'apprendre aux acteurs leurs rôles de vive voix. Plusieurs bas-reliefs antiques nous représentent le poète entouré de toute la troupe, lisant ou récitant la pièce. Chaque comédien répétait ensuite son rôle en cherchant à se pénétrer des intentions de l'auteur.

Quelques jours avant la représentation, les acteurs se renfermaient chez eux pour se livrer au régime hygiénique le plus sévère. Ils prenaient fréquemment des breuvages composés de plantes auxquelles les anciens attribuaient la propriété d'éclaircir la voix, ne se nourrissaient plus que de légumes et déclamaient des heures entières, couchés sur le dos, la poitrine couverte de lames de plomb. Ils subissaient, en un mot, un véritable entraînement au moins aussi sévère que celui de nos jockeys modernes.

Parmi les acteurs qui furent le plus en vogue, nous citerons Livius Andronicus, Roscius et Oesopos.

Livius Andronicus, né en Grèce, précepteur des enfants de Livius Salinator, écrivit la première tragédie latine. C'était en l'an 512 de Rome, 50 ans avant la naissance de Ménandre, 160 ans après la mort de Sophocle et d'Euripide.

Ce poète, de même que ses devanciers, les poètes grecs, jouait lui-même ses pièces qui étaient d'ailleurs fort médiocres, au dire d'Horace et de Cicéron.

Roscius (Quintus), né à Lanuvium, jouait la comédie. — Cicéron disait, en parlant de lui, qu'il plaisait tant sur la scène, qu'il n'aurait jamais dû en descendre, et qu'il avait tant de vertu et de probité, qu'il n'aurait jamais dû y monter. — Prenez Roscius pour modèle, dit-il encore dans son art oratoire, remarquez que tout ce qui part de sa personne est parfait. Rien qui ne soit accompagné de grâces, qui ne soit ménagé avec art, pour être séant, pour remuer et pour plaire; aussi dit-on, lorsqu'un citoyen est arrivé à l'apogée de son art, qu'il en est le Roscius.

C'est pour Roscius l'acteur qu'il fit cette fameuse plaidoirie contre Fannius, à l'occasion de l'esclave Panurgus, mis en pension chez l'acteur pour apprendre l'art dramatique.

Le jeu de Roscius était plein de feu — il brûlait les planches. — *Citator Roscius*, dit Quintillien. Le fameux acteur daignait descendre quelquefois à la pantomime. Macrobe, dans son III^e livre des *Saturnales*, rappelle qu'il se faisait entre Cicéron et Roscius un défi qui donne la plus haute idée du talent de ce der-

nier. Le comédien rendait, par son jeu muet, le sens d'une période que l'orateur venait de déclamer; Cicéron changeait ensuite les mots et la composition de cette période de manière que les idées restaient les mêmes et que le sens n'en était pas changé. Roscius s'exprimait par de nouveaux gestes et faisait saisir les nuances littéraires qui distinguaient cette nouvelle improvisation de la première. Roscius était en outre aussi bon professeur que bon camarade. L'acteur Eros, chassé du théâtre par les sifflets du public, vint se réfugier auprès de Roscius, il lui demanda des leçons, son appui, et bientôt, du rang des plus misérables histrions, Eros s'éleva au rang des meilleurs acteurs.

La République faisait à Roscius une pension considérable qu'on pouvait évaluer à plus de 60.000 fr. de notre monnaie. et quoiqu'il fût dix ans sans être payé, par suite de la pénurie des finances, il ne cessa de mettre son talent au service de l'Etat. Il dut faire une fortune considérable; Cicéron nous dit encore, dans sa plaidoirie, qu'il pouvait gagner, par an, plus d'un million de sesterces.

Roscius était l'ami de Sylla et de Pison; il mourut l'an 61 avant J.-C.

(à suivre)

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte-Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de carte.

L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de M^e Henri Leydet, notaire à Monaco, en date du neuf décembre mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré et transcrit,

M Louis Antoine Lang, propriétaire, nauf, d'Evryles-Châteaux (Seine-et-Marne), y domicilié, demeurant à Monaco, ayant élu domicile à Monaco dans la maison ci-après désignée,

A acquis, pour le prix de vingt-cinq mille francs, de Monsieur Claude Sauvaigo, propriétaire, et de son épouse autorisée Madame Elisabeth Brulez, demeurant et domiciliés ensemble à Monaco,

Une villa située à Monaco dans la Condamine, rue Antoinette, composée d'un rez-de-chaussée sur sous-sol et de deux étages, confrontant au midi à la rue Antoinette; au nord et à l'est aux époux Lambert; à l'ouest à Monsieur Guizol.

Le dix-sept décembre mil huit cent soixante-dix-sept, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le dix-sept décembre mil huit cent soixante-dix-sept.

H. LEYDET, avocat.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Département	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. (hauteur de l'observatoire 65 mèt. au-dessus du niveau de la mer.)					TEMPERATURE DE L'AIR					TEMPERATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
10	753.5	754.7	753.1	753.5	755.2	10.2	11.0	11.7	10.5	10.0	13.0	63	E. fort nuit	voilé légèrement
11	759.9	760.9	761.4	761.8	762.5	10.5	11.2	11.5	11.0	10.4	13.0	75	presq. calme	nuages épars
12	763.2	762.9	762.0	761.5	761.9	10.0	10.7	11.5	11.0	10.0	12.5	82	S.-E. léger	voilé
13	759.4	759.0	758.7	758.0	758.0	10.5	11.0	11.5	11.0	10.2	12.5	82	E. léger	couvert
14	757.5	757.0	757.0	757.8	758.8	10.0	10.3	11.3	10.5	9.8	13.0	90	S.-E. léger	voilé. pluie 6 ^{me}
15	761.9	762.4	762.5	763.5	764.0	9.5	11.5	12.0	10.2	9.7	13.5	63	S. léger	beau
16	765.8	763.9	762.8	762.1	761.0	10.3	10.5	10.6	10.4	10.0	13.5	56	O. fort	voilé légèr. beau

DATES | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16

Observations: Maxima (11.7 | 11.5 | 11.7 | 11.8 | 11.4 | 12.2 | 11.0)

Minima (9.5 | 8.0 | 8.5 | 9.0 | 8.7 | 8.5 | 7.5)

Le 16, de 5 h. à 5 h. 45 m. du matin, lumière zodiacale; atmosphère très pure.

(*) Voir les numéros 1014 et 1015.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 10 au 16 Décembre 1877.

MARSEILLE. goelette. *Tancrède*, fr. c. Jaumard, div.
 GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Fornero, sable.
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *l'Eclairer*, id. c. Allegre, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Marco, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Berni, id.
 MENTON. b. *Vierge des Anges*, id. c. Cosso, fûts v.
 GOLFE EZA. b. *l'Assomption*, id. c. Barrali, chaux.
 NICE. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, gravier.
 GOLFE EZA. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.
 GOLFE JUAN. b. *la Virginie*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *Thérèsine*, id. c. Musso, id.
 ONEILLE. b. *Trois Frères*, id. c. Ginocchio, oignons.

Départs du 10 au 16 Décembre 1877.

ST-TROPEZ goelette. *Tancrède*, fr. c. Jaumard, s. l.
 GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *l'Eclairer*, id. c. Allegre, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Marco, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Berni, id.
 ST-TROPEZ. *Vierge des Anges*, id. c. Cosso, fûts v.
 GOLFE JUAN. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Barrali, id.
 ID. b. *l'Heureux*, id. c. Massa, id.
 ID. b. *la Virginie*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *la Fortune*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *Thérèsine*, id. c. Musso, id.

LEÇONS DE PIANO. — M^{lle} BABEL

Villa Rouderon, aux Moulins.

M^{me} BOSSOLASCO PIANISTE

Leçons de Piano Rue Sainte-Barbe, 1, Monaco.

M^{me} ASÉ INSTITUTRICE. — Leçons d'Italien et de Français. — English Spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

PENSION BELLE-VUE

Rue Grimaldi, à la Condamine.

Chambres et appartements meublés. Pension à domicile. Table d'Hôte à 11 h. du matin et à 6 h. du soir.

UNE INSTITUTRICE FRANÇAISE, désire

donner des leçons à domicile.

S'adresser au Cabinet littéraire, rue des Princes.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. — SERVICE D'HIVER. Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	501	487	499	
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		mixte matin	mixte matin	express matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	express matin	mixte soir	mixte soir	mixte soir	mixte soir
240	29	55	22	15	16	25	Marseille	7 06	9 04	9 58	11 16	1 10	2 50	3 50	7 59
173	21	30	16	»	11	70	Toulon	8 04	10 04	10 49	12 18	2 02	3 54	4 40	8 57
47	5	75	4	30	3	15	Cannes	8 19	»	10 56	12 35	2 24	»	5 01	6 50
16	1	95	1	45	1	10	Nice	8 30	»	»	12 46	2 35	»	5 13	7 01
11	1	35	»	95	»	75	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	12 53	»	»	5 20	»
9	1	10	»	80	»	60	Beaulieu	8 45	»	»	1 01	»	»	5 28	»
7	»	85	»	65	»	45	Eze	9 05	»	11 32	1 15	3 01	»	5 42	7 26
2	»	70	»	55	»	35	Monaco	9 10	»	11 37	1 20	3 07	»	5 48	7 32
5	»	70	»	55	»	35	Monte Carlo	9 19	»	»	1 32	»	»	5 57	7 42
10	1	20	»	90	»	65	Cabbé-Roquebrune	9 43	»	11 54	1 55	3 40	»	6 06	8 05
19	2	45	1	85	1	30	Menton	11 45	»	»	4 07	6 03	»	9 55	»
73	19	15	13	55	9	65	Vintimille h. de Rome	6 05	»	»	10 20	10 50	»	10 32	»
							Gènes	soir			soir	soir	soir	soir	soir

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.	STATIONS	473	5	4	482	486	488	492	494	496	894
					omn. matin	omn. matin	express matin	omn. b. matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte soir	express soir	mixte soir
173	19	45	13	55	9	65	Gènes, h. de Rome, dép.	»	4 17	7 40	8 35	12 55	»	4 15
19	2	45	1	85	1	30	Vintimille, h. de Paris	6 30	»	10 24	12 45	3 14	6 55	10 16
10	1	20	»	90	»	65	Menton	7 03	9 29	11 »	1 20	3 50	7 30	10 »
5	»	70	»	55	»	35	Cabbé-Roquebrune	7 16	»	11 10	1 31	4 »	7 43	10 12
2	»	70	»	55	»	35	Monte Carlo	7 25	9 48	11 20	1 41	4 10	7 54	10 22
7	»	85	»	65	»	45	Monaco	7 38	9 54	11 31	1 47	4 20	8 01	10 28
9	1	10	»	80	»	60	Eze	7 51	»	11 44	»	4 33	8 15	»
11	1	35	»	95	»	75	Beaulieu	7 59	»	11 52	»	4 41	8 23	»
16	1	95	1	45	1	10	Villefranche-sur-Mer	8 06	10 18	12 07	2 11	4 48	8 32	11 42
16	1	95	1	45	1	10	Nice	8 18	10 30	12 19	2 23	5 »	8 44	11 03
47	5	75	4	30	3	15	Cannes	7 16	»	11 02	1 39	3 44	6 18	10 02
7	21	30	16	»	11	70	Toulon	12 »	»	2 57	4 »	7 40	7 29	»
240	29	55	22	15	16	25	Marseille	2 20	»	4 15	6 15	9 45	9 05	»

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HOTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés. Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.